

DIRECTION CENTRALE DES MARCHÉS
Réf : N° 76 /DGAP/DCM/SDPM/2024

Alger, le 28 JAN. 2024

A Mesdames et Messieurs
les Soumissionnaires

Objet : Infructuosité.

Réf : Consultation n°31/DGAP/DPMG/2023, ayant pour objet « Maintenance préventive et curative des équipements et des installations électriques dans le cadre d'une convention à commande : Lot n°01 : Siege de la Direction Générale d'Algérie Poste, Lot n°02 : Complexe Postal de Birtouta, d'Algérie Poste ».

Conformément aux dispositions des articles 47 et 94 de la procédure de passation des marchés de l'EPIC « Algérie Poste » du 22/01/2018, et les dispositions de l'article 35 du cahier des charges, la Direction Générale d'Algérie Poste informe l'ensemble des soumissionnaires, que la consultation n°31/DGAP/DPMG/2023, portant «Maintenance préventive et curative des équipements et des installations électriques dans le cadre d'une convention à commande : Lot n°01 : Siege de la Direction Générale d'Algérie Poste, Lot n°02 : Complexe Postal de Birtouta, d'Algérie Poste », lancée en date du 13/12/2023, est déclarée infructueuse au motif suivant :

-Le financement des besoins ne peut être assuré.

Cordialement



Directeur Central des Marchés
Signé: BENYOUSSEF Hadj Ah.
